



PRIEURÉ SAINT-VINCENT FERRIER

Kerglas 56250 SAINT-NOLFF

Tel.: 02 97 60 35 29 — 56p.kerglas@fsspx.fr

07 87 54 01 54 (abbé B. Labouche) - 06 81 47 81 94 (abbé L. Guionin)

07 83 19 44 32 (Sœurs) - 07 68 94 65 61 (Ecole)



Organisation du ministère



ATTENTION: NOUVEAUX HORAIRES DUS AUX MESURES SANITAIRES !

- **Messes** : Les **dimanches** : à la chapelle Sainte-Anne (20, rue Aristide Briand) à 8H15 et 10H. A la chapelle Saint-Yves (17, rue Rencontre) en principe à 9H30 et 11H30. En **semaine** : Au Prieuré, à 7H15. A la chapelle Sainte-Anne à 17H00, sauf en période scolaire, le jeudi à 11H15.
 - **Vêpres**: Le dimanche, au Prieuré, à 17H00, suivies du chapelet.
 - **1er vendredi du mois**: A Vannes, chemin de Croix à 15H15, Messe à 17H00 suivie d'un Salut du TS Sacrement.
 - **1er samedi du mois**: A Vannes et à Guer, confessions à 15H00, Messe à 17H00 suivie de la méditation de 15 mn.
- Il est possible de consulter les horaires de la semaine et les activités du Prieuré sur:
- <https://www.prieuresaintvincentferrier.fr>
- Vos prêtres sont disponibles pour les confessions et conseils spirituels ¾ d'heure avant les Messes ou sur rendez-vous.
- Les **malades** sont visités habituellement une fois par mois. Ne pas hésiter à appeler en cas d'urgence.
 - **Catéchisme** paroissial pour les enfants: au Prieuré tous les quinze jours à 10H30. Trois groupes: avant, après la 1^{ère} communion et pour les plus grands.



Activités



- **Ecole Sainte-Philomène** : à partir de la PS jusqu'au CM 2. Directeur académique: abbé Labouche; directrice pédagogique: Sœur Anne-Elisabeth (07 68 94 65 61).
- **Milice de l'Immaculée** : ses membres se consacrent à la Sainte Vierge et portent la Médaille Miraculeuse pour être des « instruments d'apostolat dans les mains de l'Immaculée ». Délégué: abbé Labouche.
- **Récitation du Rosaire en l'honneur de ND de Fatima**: tous les **13** de chaque mois, à **15H30** à la chapelle Sainte-Anne.
- **Croisade du Rosaire** : Une dizaine = un rosaire !
- **Cercle MCF Sainte Jeanne-d'Arc** : En principe le 2^{ème} vendredi du mois à 20H30. Resp. Joseph Herrbach.
- **Cours de doctrine pour adultes**: Le 2^{ème} et le 4^{ème} samedi du mois à la chapelle Sainte-Anne, après la Messe de 17H00.
- **Croisade Eucharistique pour les enfants**. Aumônier: abbé Guionin.
- **MJCF**: Mouvement de la Jeunesse Catholique de France. « L'équipe St Vincent Ferrier » accueille les jeunes de ± 20 ans. Aumônier: abbé Labouche.
- **Patronage Sainte-Anne**: Pour les filles de 7 à 15 ans. Resp. Sœurs.
- **Les amis de saint Joseph** travaillent bénévolement un samedi par mois pour le Prieuré. Resp. Guillaume Robain.
- **Œuvre Saint-Vincent de Paul**: aide aux démunis. Réunion le troisième samedi du mois. Resp. abbé Labouche.

Carnet Paroissial

- Est devenue enfant de Dieu par le **baptême** à la chapelle Sainte-Anne: Domitille VINCENTI, le 13 mars 2021.

Dates à retenir

Confirmations à Vannes le **8 mai** (récollecion préparatoire le samedi **1er mai**). **1^{ères} communions** le **30 mai**. **Fête-Dieu** le **6 juin**. **Communions solennelles** le **13 juin**. **Repas paroissial et fête de l'école** le **20 juin**. **Pèlerinage à Pontmain** (car de 50 places) le samedi **26 juin**.

PRIX DE REVIENT : 0,75 €

LA TROMPETTE DE SAINT VINCENT

MAI - JUIN 2021 N° 23



Dieu, premier Bien commun

La séparation en France de l'Eglise et de l'Etat, légiférée en 1905, fut un événement d'une extrême gravité, « aussi funeste à la société civile qu'à la religion » (saint Pie X, encyclique *Veherementer*). Nous en subissons aujourd'hui les conséquences avec ces mesures drastiques de l'Etat imposées au culte au-delà même du texte de 1905.

Les partisans du libéralisme, qui est la liberté sans bornes érigée en système, en pratique, celui du *renard libre dans un poulailler libre*, « attribuent en effet à l'Etat un pouvoir despotique et sans limites tout en proclamant qu'il n'y a aucun compte à tenir de Dieu dans la conduite de la vie » (Léon XIII, encyclique *Libertas*).

Pourtant, comme l'affirme plusieurs fois St Thomas d'Aquin: **Dieu est le bien commun de tout l'univers et de ses parties** (Quest. quodlibet. I, 4, 8), donc des nations et des individus.

Aussi faut-il constater avec Pie XII (Encyclique *Summi pontificatus*) « que là où est niée la dépendance du droit humain à l'égard du droit divin, là où l'on ne fait appel qu'à une vague et incertaine autorité purement terrestre, là où l'on revendique une autonomie fondée seulement sur une morale utilitaire, le droit humain lui-même

perd justement dans ses applications les plus onéreuses l'autorité morale qui lui est nécessaire ». D'où le recours à une forme de tyrannie, sanitaire, scolaire et autres...

C'est ainsi que les prières publiques, les pèlerinages, les processions (comme celle de sainte Geneviève à Paris - voir encadré), si efficaces auprès du Bon Dieu sont réduits à leur plus simple expression sinon interdits. Que font les évêques (ἐπίσκοποι, *veilleurs*, en grec)? Ils s'alignent sur le pouvoir civil au lieu de faire prier publiquement leurs brebis, les appeler à la pénitence et les mener en procession dans les villes.

Il ne s'agit pas, certes, de mépriser toute mesure prudentielle face à l'épidémie, il s'agit de ne pas nier l'ordre naturel.

L'Eglise officielle et l'Etat sont de plus en plus unis dans un même idéal humanitaire, écologiste, sanitaire.

Ainsi, comme le fait remarquer le Supérieur Général de la FSSPX, « l'utopie du Pape François, (cf. son encyclique *Fratelli tutti* du 3 octobre 2020), en parfaite osmose avec les aspirations de l'homme moderne, imbu de ses droits qu'il revendique et détaché de ses racines, se résume en



Comme chaque année, à cette date, la châsse contenant les reliques de la sainte patronne de Paris quitte l'église Saint-Étienne-du-Mont pour se rendre à Notre-Dame, suivie par une procession de plusieurs centaines de fidèles. Ce dimanche 10 janvier, ce ne sera pas le cas, la faute au confinement. N'y a-t-il pas là une sorte de paradoxe puisque, depuis le Moyen Âge, les processions de sainte Geneviève sont organisées pour protéger Paris des calamités publiques et des épidémies ? Les autorités ne laissent-elles pas passer une occasion en or pour bouter le virus Covid-2 hors de Paris et même de la France entière? F. Lewino, le 10/1/2021, *Le Point*

deux idées : celles d'écologie intégrale et de fraternité universelle. Ce n'est pas un hasard si le pape a dédié à ces sujets deux encycliques-clés, dont il affirme qu'elles caractérisent les deux parties principales de son pontificat.

C'est non seulement la négation de l'ordre surnaturel, ramenant l'Eglise aux dimensions d'une ONG philanthropique, mais c'est aussi la méconnaissance des blessures du péché originel, et l'oubli de la nécessité de la grâce pour restaurer la nature déchue et promouvoir la paix entre les hommes ».

Quelle situation ! Faut-il pour autant baisser les bras? Certes non. Monseigneur Lefebvre nous a encouragés à travailler ardemment au règne du Christ dans notre société. Écoutons son appel ! « La sainte Vierge aura la victoire, Elle triomphera de la grande apostasie, fruit du libéralisme. Nous devons lutter plus que jamais pour le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous avons avec nous tous les papes jusqu'à Pie XII inclusivement. Ils ont tous combattu le libéralisme

pour en délivrer l'Eglise. Il faut tenir, bâtir pendant que les autres démolissent, rebâtir les citadelles écroulées, reconstruire les bastions de la foi: d'abord le saint sacrifice de la messe de toujours, qui fait les saints, ensuite nos chapelles qui sont nos vraies paroisses, nos monastères, nos familles nombreuses, nos écoles catholiques, nos entreprises fidèles à la doctrine sociale de l'Eglise, nos hommes politiques décidés à faire la politique de Jésus-Christ, c'est tout un tissu de vie sociale chrétienne, de coutumes chrétiennes, de réflexes chrétiens, qu'il nous faut restaurer, à l'échelle que Dieu voudra, le temps que Dieu voudra. Tout ce que je sais, la foi nous l'enseigne, c'est que Notre-Seigneur Jésus-Christ doit régner ici-bas, maintenant et pas seulement à la fin du monde, comme le voudraient les libéraux ! »

Que Jésus et Marie vous bénissent

abbé Bertrand Labouche

Lettre Encyclique *Vehementer nos* (extraits)

Qu'il faille séparer l'Etat de l'Eglise, c'est une thèse absolument fautive, **une très pernicieuse erreur**. Basée, en effet, sur ce principe que l'Etat ne doit reconnaître aucun culte religieux, elle est tout d'abord très gravement injurieuse pour Dieu, car le créateur de l'homme est aussi le fondateur des sociétés humaines et il les conserve dans l'existence comme il nous soutient.

Nous lui devons donc, non seulement un culte privé, mais un culte public et social, pour l'honorer.

En outre, cette thèse est la négation très claire de l'ordre surnaturel; elle limite, en effet, l'action de l'Etat à la seule poursuite de la prospérité publique durant cette vie, qui n'est que la raison prochaine des sociétés politiques, et elle ne s'occupe en aucune façon, comme lui étant étrangère, de leur raison dernière qui est la béatitude éternelle proposée à l'homme quand cette vie si courte aura pris fin.

Et pourtant, l'ordre présent des choses qui se déroulent dans le temps se trouvant subordonné à la conquête de ce bien suprême et absolu, non

seulement le pouvoir civil ne doit pas faire obstacle à cette conquête, mais il doit encore nous y aider.

Cette thèse bouleverse également l'ordre très sagement établi par Dieu dans le monde, ordre qui exige une harmonieuse concorde entre les deux sociétés.

Ces deux sociétés, la société religieuse, et la société civile, ont, en effet, **les mêmes sujets**, quoique chacune d'elles exerce dans sa sphère propre son autorité sur eux.

Il en résulte forcément qu'il y aura bien des matières dont elles devront connaître l'une et l'autre, comme étant de leur ressort à toutes deux.

Or, qu'entre l'Etat et l'Eglise l'accord vienne à disparaître, et de ces matières communes pulluleront facilement les germes de différends qui deviendront très aigus des deux côtés.

La notion du vrai en sera troublée et les âmes remplies d'une grande anxiété.

Enfin, cette thèse inflige **de graves dommages à la société civile elle-même**, car elle ne peut pas

prosperer ni durer longtemps lorsqu'on n'y fait point sa place à la religion, règle suprême et souveraine maîtresse quand il s'agit des droits de l'homme et de ses devoirs. Aussi, les pontifes romains n'ont-ils pas cessé, suivant les circonstances et selon les temps, de réfuter et de condamner la doctrine de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Notre illustre prédécesseur Léon XIII, notamment, a plusieurs fois, et magnifiquement exposé ce que devraient être, suivant la doctrine catholique, les rapports entre les deux sociétés. "Entre elles, a-t-il dit (dans l'Encyclique *Immortale Dei*) il faut nécessairement qu'une sage union intervienne, union qu'on peut non sans justesse comparer à celle qui réunit dans l'homme l'âme et le corps." Il ajoute encore: "Les sociétés humaines ne peuvent pas, sans devenir criminelles, se conduire comme si Dieu n'existait pas ou refuser de se préoccuper de la religion comme si elle leur était chose étrangère ou qui ne pût leur servir de rien. Quant à l'Eglise, qui a Dieu lui-même pour auteur, l'exclure de la vie active de la nation, des lois, de l'éducation de la jeunesse, de la société domestique, c'est commettre une grande et pernicieuse erreur !"

Saint Pie X, 11 février 1906

Naturalisme: danger pour la foi

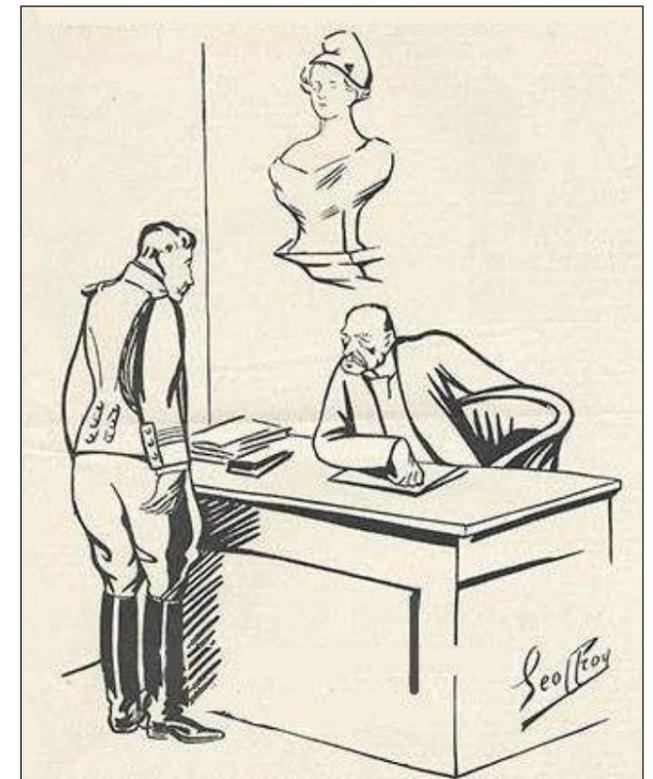
Les formules générales invitant à une entente fraternelle entre tous les hommes sont très séduisantes. Qui peut s'opposer raisonnablement à la paix universelle? La charité n'est-elle pas un thème majeur de la prédication catholique?

Le problème commence lorsqu'on veut préciser les modalités pratiques de cette entente universelle. En effet, il va falloir s'entendre sur la notion du bonheur, sur les principes qui vont guider l'action commune, et sur bien d'autres questions religieuses. Est-ce vraiment possible pour un catholique?

Faire abstraction de la révélation chrétienne alors qu'elle a eu lieu revient à la refuser. C'est ce qu'on appelle le naturalisme: refus de Notre-Seigneur, de son Eglise, de sa grâce. Le naturalisme, c'est le refus du surnaturel. L'homme pense arriver à sa perfection sans l'aide du Christ.

Ce refus peut prendre plusieurs formes: des formes absolues qui s'opposent radicalement à la foi, ou des formes mitigées, comme celle qui prend la foi pour une opinion. Cette forme mitigée

Retour, actualisé, sur l'affaire des fiches



« Je me suis laissé dire que le jour de l'enterrement de votre femme vous étiez entré à l'église, et sans masque !... »

est très séduisante, car elle est sympathique et s'accorde très bien avec le libéralisme ambiant. Elle est donc très dangereuse. Pour elle, la foi n'est qu'une option, ou une opinion libre. Elle n'est pas contre Notre-Seigneur, dont elle pourra dire de belles choses. Mais cette préférence n'est qu'une option, à peu près facultative. Inutile d'en dire plus pour se rendre compte que tout est fait aujourd'hui pour nous enseigner cette mentalité du naturalisme modéré. Tout est fait pour que notre vie s'organise autour d'un autre principe que Jésus-Christ: l'argent, la santé, la réputation, ... Et si notre vie n'est plus guidée par le « Dieu premier servi », elle risque fort de l'être par le « non serviam » de Lucifer. Si ce n'est plus l'amour de Dieu qui commande notre vie, ce pourrait bien être l'amour désordonné de nous-même.

Méfions-nous du démon du naturalisme qui cache sa haine de Jésus-Christ sous l'indifférence religieuse, la promotion d'une entente fraternelle et la construction d'une paix universelle.

Abbé Vincent Gélineau